

L'article qui suit est le texte d'une intervention prononcée par madame Caroline Sarah St-Laurent devant la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec présidée par le juge Jules Allard lors des audiences publiques tenues à Matane le 12 septembre dernier.

LA REFONTE DE LA CARTE ÉLECTORALE FÉDÉRALE

It is equally true, I should add, that if some countries have too much history, we have too much geography.

- William Lyon Mackenzie King, 1936

Je remercie messieurs les commissaires d'aller à la rencontre des citoyens et des citoyennes à l'occasion de la révision décennale de la carte électorale fédérale et ainsi me permettre de comparaître aux audiences publiques de Matane ce mercredi 12 septembre 2012.

Je reconnais d'emblée l'existence de régionalismes. Sur la question du redécoupage de la carte électorale, il faut s'attendre à ce que chaque région du pays veuille – permettez-moi l'expression familière – « tirer la couverture de son bord ». La tension monte lorsqu'il s'agit de territoires dévitalisés, aux abois, comme le nôtre. C'est que les principaux enjeux soulevés par cette commission sont tout sauf cosmétiques. À l'échelle canadienne, ils modifient une fois de plus la répartition du pouvoir au détriment du Québec.

L'évolution démographique

L'évolution démographique justifierait la disparition d'une autre circonscription fédérale dans l'Est du Québec : Haute-Gaspésie–La Mitis–Matane–Matapédia. Comment se caractérise-t-elle ?

D'abord, c'est bien connu, nous sommes rompus à tous les types de déclin démographiques imaginables : la ruralité face aux villes centres, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie comparativement au reste du Québec, le Québec à l'intérieur du Canada et la civilisation occidentale dans le monde.

En remontant à 1,8 enfant par femme en âge de procréer, l'indice synthétique de fécondité (ISF) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine reste en deçà du seuil de renouvellement des générations (2,1), mais sensiblement plus élevé que sur l'île de Montréal (1,5)¹. Quant au solde migratoire interrégional, il est devenu stable dans l'Est, positif même dans la Péninsule, alors qu'il est négatif dans la métropole². Le mouvement séculaire d'exode rural prend fin.

Le changement opère plutôt du fait que le Québec accueille environ 53 000 immigrants par année, soit près du double d'il y a 15 ans. Étant donné que 87% d'entre eux s'installent dans la grande région de Montréal³, ils contribuent largement à modifier la répartition de la population à notre désavantage. Rompre avec ce tabou nous permettrait de questionner notre faible taux d'attractivité et de rétention, l'échec

1 Institut de la statistique du Québec, « Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère [...] par région administrative, Québec, 1986-2011 [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_decès/naissance/405.htm, 10 avril 2012 (Page consultée le 15 septembre 2012).

2 Institut de la statistique du Québec, « Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, par région administrative, Québec, de 2000-2001 à 2010-2011 », [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/migir_solde.htm, 31 janvier 2012 (Page consultée le 15 septembre 2012).

3 Sur un total de 53 958 immigrants en 2010-2011, 38 315 s'établissent dans l'île de Montréal (71%). Suivent la Montérégie (4621), Laval (2922), les Laurentides (667) et Lanaudière (469). Institut de la statistique du Québec, « Migrations internationales et interprovinciales par région administrative, Québec, 1996-2011 » (fichier Excel) [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/index.htm, 7 mars 2012, (Page consultée le 23 septembre 2012).

(utopie ?) de la régionalisation de l'immigration. Que de poudre aux yeux lorsque la tête d'affiche de la diversité (interculturalisme) en région, le sympathique Boucar Diouf, finit par s'établir comme tant d'autres à Montréal. L'envie est forte de s'écrier : « show de boucane, Diouf ! »

Un examen attentif des derniers recensements de Statistique Canada révèle aussi que nos régions vieillissent deux fois plus vite que la moyenne québécoise. Quatre décennies de sous-fécondité se paient cher. L'âge médian des femmes se situe maintenant à 48-49 ans, pour atteindre un respectable 56,7 ans à Trois-Pistoles. Ainsi, les Pistoloises se souviennent d'Expo 67 alors que la plupart des Africaines n'étaient pas nées lors de la chute de l'URSS en décembre 1991. La majorité des femmes étant ménopausées, les effectifs de nos populations ne peuvent à l'évidence que décroître. Notre histoire n'a rien connu de tel depuis la « réduction » des Amérindiens. D'autres assureront la suite du monde. Considérant les excédents que les peuples du Sud dégagent, notamment en Haïti et en Afrique francophone, il doit et il y aura plus ou moins rapidement ce que l'Organisation des Nations unies (ONU) appelle une « migration de remplacement ». La culpabilité de l'homme blanc et les changements climatiques sauront peut-être faciliter le succès de l'entreprise.

Quoi qu'en disent les observateurs du secteur immobilier⁴, Rimouski, Rivière-du-Loup et leurs dépendances (ex. : Saint-Anaclet ou Saint-Antonin) ne constituent que deux îlots vieillissant de croissance modeste, inférieure à la moyenne québécoise, au sein d'un environnement dévitalisé. La quantité et la qualité des services de proximité en milieu rural périssent. On meurt désormais plus souvent que l'on naît. Selon les

⁴ *Le Courrier du Fleuve*, Rimouski, 25 juillet 2012, p. 1,3 et 4.

estimations provisoires de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compta 789 naissances et 1032 décès en 2011⁵. Vous comprendrez alors pourquoi j'accueille avec scepticisme les propos de Dominique Morin. Figurez-vous que ce jeune sociologue – « parachuté » au Bas-Saint-Laurent comme la quasi-totalité des professeurs embauchés dans les sciences humaines et sociales à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) depuis dix ans – annonça le printemps dernier sur toutes les tribunes (Acfas, musée régional et journaux) que nous vivrions une « nouvelle dynamique de croissance⁶ » !

J'aimerais croire en un avenir radieux, mais ce raisonnement, pour le moins hâtif, jure trop avec les faits, la tendance lourde. Il me semble voué davantage à garnir le curriculum vitae de son auteur qu'à vraiment nous instruire, car à moins de céder au jovialisme du débutant ou d'obéir à une conception postmoderne de nos communautés, nous ne pouvons qu'éprouver de la tristesse au contact d'une population incapable d'assurer sa reproduction. D'où vient ce « refus de la vie » (Pierre Chaunu) ? Il ne s'agit certes pas de revenir en arrière. Hier encore, les femmes étaient réduites à la fonction procréatrice. Elles souffraient en silence de leur condition. Il faut simplement constater combien, collectivement depuis quelques décennies, nous avons perdu, pour reprendre la formule d'Ernest Renan, « la volonté

5 Institut de la statistique du Québec, «Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par région administrative, Québec, 1996-2011 », [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/206.htm, 10 juillet 2012 (Page consultée le 1er octobre 2012).

6 Dominique Morin et Véronique Dumouchel, « Un retour inattendu de la croissance démographique au Bas-Saint-Laurent : que se passe-t-il donc dans ces MRC ? », 80^è congrès de l'Acfas (10 mai 2012), Domaine de recherche 405 – Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain, [En ligne], <http://www.acfas.ca/enviroennements/congres/programme/80/400/405/d> (Page consultée le 13 août 2012).

de continuer à faire valoir [transmettre] l'héritage qu'on a reçu indivis⁷ ». Finalement, je rappelle une réalité à ceux qui mettent des lunettes roses afin d'épater la galerie : les économies occidentales, à commencer par la nôtre, font face à une crise des retraites sans précédent.

Universalisme et particularismes

En parcourant le Québec et en discutant avec ses populations, les commissaires sont à même de constater que le rôle du député n'est pas partout à identique. Le principal engagement des élus d'ici, tous partis et paliers de gouvernement confondus, concerne le développement régional, c'est-à-dire la reconversion économique⁸. Leur formation politique ne leur confie pour ainsi dire jamais de « dossiers identitaires ». La chroniqueuse Lysiane Gagnon de *La Presse* – que l'on ne peut soupçonner d'être à la solde de la Gaspésie – écrit :

Les liens entre le député et le comté comptent partout, mais ils sont plus organiques, plus personnalisés dans les comtés ruraux et les comtés pauvres, où le député fait non seulement office de représentant et de législateur, mais aussi de travailleur social⁹.

Tout en précisant que la ruralité est plurielle, le géographe Clermont Dugas de l'UQAR abonde dans le même sens :

7 Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, [s.l.], Mille et une nuits, n° 178, (Conférence prononcée en Sorbonne le 11 mars 1882) 1997, p. 31.

8 Jean-Charles Fortin, « Institutions, société et développement régional », dans Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Collection « Les régions du Québec », n° 5, 1993, p. 698-699.

9 Lysiane Gagnon, « Le rendez-vous », *La Presse*, 25 septembre 1989, p. A1. Elle cita en exemple l'ex-députée Denise Leblanc-Bantey (1949-1999) des Îles-de-la-Madeleine.

La forte dépendance des ruraux à l'égard de l'intervention gouvernementale, que ce soit pour les services de base ou le travail, les rend aussi très politisés. Mais le député leur apparaît plus souvent comme un intermédiaire entre l'État et une personne-ressource, que comme un législateur¹⁰.

Si le préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, l'ex-candidat conservateur Allen Cormier, préfère baisser les bras¹¹, rien n'empêche les Bas-Laurentiens et les Gaspésiens de se mobiliser afin de résister à la perte d'une voix, et ce, autant à la Chambre des communes qu'à l'Assemblée nationale. À plus forte raison lorsqu'on nous fait subir les deux en moins d'un an ! Vous avez peut-être remarqué que les chefs de parti au Québec se font rares dans l'Est depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle carte électorale. François Legault prétexte que nous coûtons trop cher en frais de déplacement. Ce n'est pas que je tienne outre mesure à voir monsieur Harper en chair et en os, mais le Québec se rétrécit dangereusement au 450.

Après avoir fermé des villages, vient le temps de fusionner des comtés, puis d'abandonner un pays. La désertification progresse. « Moins qu'hier, plus que demain » est la devise des zones dévitalisées qui débordent, on l'a dit, la périphérie de l'écoumène. Me croirez-vous si je vous affirme que trois circonscriptions se trouvaient en 1988 à l'est de la municipalité où je demeure ? Il n'en reste plus qu'une

10 Clermont Dugas, *L'espace rural canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 22.

11 « Le préfet de la MRC Haute-Gaspésie, Allen Cormier, a déjà annoncé ses couleurs. Il ne s'opposera pas à la perte d'une circonscription fédérale. Il soutient que le redécoupage en cours constitue une opportunité pour redéfinir une grande circonscription gaspésienne. » (Anonyme). « Est du Québec : appel à la mobilisation concernant la nouvelle carte électorale fédérale », Radio-Canada, 15 août 2012, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2012/08/15/004-est-quebec-nouvelle-carte-federale.shtml> (Page consultée le 5 octobre 2012). Lire aussi le citoyen Jean Bélanger de Cap-Chat : « Le plan B du préfet de la Haute-Gaspésie Allen Cormier est une fumisterie », *L'Écho de la Baie et L'Aviron*, 27 août 2012 [En ligne], <http://www.hebdosregionaux.ca/est-du-quebec/2012/08/27/le-plan-b-du-prefet-de-la-haute-gaspesie-allen-cormier-est-une-fumisterie> (Page consultée le 5 octobre 2012).

présentement alors que le nombre de circonscriptions fédérales s'est accru d'une quarantaine.

« Nous sommes attachés à un principe démocratique fort », insisterez-vous : l'égalité des citoyens. Vous ne pouvez pas tolérer, par exemple, que certaines circonscriptions comptent 30 000 électeurs et d'autres 90 000, car cela impliquerait que des Canadiens aient trois fois plus de poids politique que d'autres. La cause est entendue. Mais alors pourquoi tenir deux audiences publiques sur 18 en sol gaspésien si la Péninsule ne représente guère plus de 1% de la population québécoise ?

Sans doute parce qu'il est profitable à tous que les hommes et les femmes affectés à l'exploitation de nos ressources naturelles soient consultés ! Trop souvent ignorés, ils occupent un territoire immense et fragile. Si la ruralité, faite de distance et de dispersion, signifie encore quelque chose, elle mérite un peu de dignité... et Internet haute vitesse ! Le chroniqueur Patrick Lagacé a beau fustiger le « droit de vote aux vaches¹² », je rétorque qu'il est heureux que les commissaires assouplissent l'idéal mathématique hérité de la philosophie des Lumières. Je fais référence à cet universalisme froid des Sieyès et Thouret qui fantasmaient en septembre 1789 de diviser la France en 80 carrés égaux, les départements.

Vous vous dites peut-être : « Ah ! Les régions, on sait bien ! » Vous auriez tort. Bien que Jacques Beauchemin et Mathieu Bock-Côté, par exemple, en appellent au « monde commun » contre les forces de la fragmentation, ils charrient un particularisme qui s'ignore. Le discours de l'élite intellectuelle franco-montréalaise de

12 Patrick Lagacé, « Le droit de vote aux vaches », *La Presse*, 4 octobre 2011.

tendance nationaliste-conservatrice se revendique notamment de Lionel Groulx et Maurice Séguin. Deux hommes qui ne firent pas beaucoup d'émules (Fernand Dumont) dans la Vieille Capitale ! Pour toutes ces raisons, messieurs, je souhaite ardemment que l'ouverture à la différence régionale, sans misérabilisme et dans un esprit de lutte aux disparités, devienne une coutume.

La question nationale

À la fin du régime de l'Union (1840-1867), le chef des Clear Grits, l'antipapiste et francophobe George Brown, martelait que la surreprésentation politique du Québec équivalait à donner un poids à la morue de Gaspé¹³ ! Ironie du sort, la marginalisation dont nos régions sont victimes s'apparente fort à la minorisation que pourfendent en vain les nationalistes québécois de « l'école de Montréal ». Les successeurs de Lord Durham et Trudeau ethnicisent l'expérience culturelle québécoise comme la métropole folklorise plus ou moins méchamment les régions (Hérouxville). En tant que Québécoise du Bas-Saint-Laurent, suis-je doublement à l'écart de la modernité et colonisée ?

Avec la « clause sénatoriale¹⁴ » de 1915, le Canada accorde un traitement de faveur à l'Île-du-Prince-Édouard : quatre députés pour 140 000 personnes. Le quotient électoral est d'un seul pour 101 321 au Québec, culminant à un pour 112 000 en Gaspésie–Les Îles et Rimouski. Mais la protection que le Canada consent volontiers à sa lilliputienne

13 Peter Waite, « Un défi continental, 1840-1900 », dans Craig Brown dir., *Histoire générale du Canada*, Édition française dirigée par Paul-André Linteau, Montréal, Boréal, Collection « Boréal compact », n° 18, 1990, p. 377.

14 Elle garantit à une province un nombre de députés égal au nombre de ses sénateurs.

province, aux Acadiens et Franco-Ontariens inoffensifs ou encore aux Inuits du Nunavut, il la refuse carrément au foyer de l'Amérique française.

Ouvrer à la bonne entente en accommodant le Québec ? Si un dicton suggère qu'impossible n'est pas français, il le devient au Canada. Songez un instant à Meech dont la clause de la « société distincte » fut assimilée par les *Canadians* à un nouveau Munich (Sudètes, 1938). Ils souhaitent au contraire baliser, quadriller et réduire la différence québécoise. Normaliser à l'anglo-saxonne, dissoudre notre existence singulière. Leur motivation inavouable n'a rien à voir avec la « théorie du complot » que le commissaire Raymond Hudon¹⁵ cherche à me mettre en bouche afin de me discréditer. Il s'agit tout bonnement d'une nation étrangère qui exerce sur nous sa souveraineté.

Je ne me berce point d'illusions. Ce que j'affirme sur le patelin bucolique d'*Anne of Green Gables* n'aura aucune incidence. Le talon d'Achille de messieurs les commissaires est que leur mandat, pour lequel ils sont indépendants, s'arrête aux limites de notre réserve. L'éléphant dans le salon – l'affaire énorme à laquelle personne ne semble prêter attention – est la pertinence de la question nationale québécoise. Pire encore, les Québécois, apathiques, sont devenus indifférents au cadre *canadian* qui les régit pourtant. Elle est édifiante la nouvelle race des seigneurs constituée de jeunes cosmopolites aussi techno-superficiels qu'anglo-conformistes. Génération absente en définitive parce que trop occupée à sauver le monde.

¹⁵ Professeur de science politique à l'Université Laval, il bouillait littéralement de rage durant ma présentation. Je plains l'étudiant qui exprime des idées divergentes des siennes.

J'ose une question. Comment la Commission entend-elle, je la cite : « permettre une représentation plus équilibrée des populations et des communautés au Parlement¹⁶ » alors que la Loi fondamentale du pays, sa constitution, ne reconnaît pas l'égalité des peuples qui le composent ? J'aimerais particulièrement connaître le niveau de « confort » – j'emploie un euphémisme – des commissaires à cet égard. De grâce, s'il vous plaît, ne me dites pas que vous êtes apolitiques, car vous useriez du même argument que de tristes fonctionnaires allemands du siècle passé. Vous avez des responsabilités.

Je ne me déroberai pas aux miennes en tout cas. Si le Canada n'est pas le goulag et qu'individuellement je peux bien prendre la place qui me revient sur la patinoire politique, notre petite nation est empêchée de mener sa politique à neuf contre un, plus Ottawa, les trois territoires, la Cour suprême à Trudeau et le gars qui conduit la surfaceuse du multiculturalisme. À 23% (78 députés sur 338), jamais le Québec n'a été aussi diminué qu'aujourd'hui. Des gouvernements majoritaires peuvent désormais se former à Ottawa sans l'appui des Québécois et nommer des unilingues anglais aux plus hautes fonctions. La refonte de la carte électorale n'est qu'un théâtre d'opération d'une guerre de tranchées où le temps joue contre nous. Âmes sensibles, pleureuses du Canada français, s'abstenir. Nous ne devons pas fléchir dans nos moyens comme dans nos aspirations à l'autodétermination les plus légitimes.

Je trouve déprimant à la fin que la simple citoyenne que je suis doive lutter seule contre la médiocrité. Le Bloc québécois et son député Jean-François Fortin tardent à

16 Jules Allard, «Message du président », Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec », 2012, [En ligne], <http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/content.asp?section=qc&document=index&long=f> (Page consultée le 13 octobre 2012).

tirer les leçons de mai 2011 en ce qui concerne le souverainisme désubstantialisé. En prévision de cette commission, ils n'ont pas trouvé mieux que de s'aligner sur les doléances des députés npdistes voisins Toone et Caron en se privant de tout ressort national.

Je dois puiser en mes ressources la force de remonter les bretelles de ceux qui confondent la dénonciation du gouvernement Harper avec la critique du fédéralisme canadien¹⁷. Voici ce qu'ils auraient dû simplement conclure : « Messieurs les commissaires, ne le prenez pas personnel (trop tard pour monsieur Hudon !), nous souhaitons vraiment que cette commission siège ici pour la dernière fois puisque l'affirmation du Québec est incompatible avec la préservation du lien fédéral. Nous avons la conviction ferme que la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec n'existe qu'afin de fixer les termes de notre déclin ».

Caroline Sarah St-Laurent

Caroline Sarah St-Laurent détient un baccalauréat en histoire de l'Université du Québec à Rimouski, une maîtrise en histoire de l'Université de Sherbrooke et a entrepris des études de doctorat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

17 Joëlle Quérin, *Critiquer un gouvernement ou un régime politique?*, Note de recherche, Montréal, Institut de recherche sur le Québec, Février 2012, 10 p. [En ligne] http://irq.squarespace.com/storage/etudes/notederecherche_JoelleQuerin_Web.pdf (Page consultée le 2 octobre 2012).